Le Point
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 340253

Date : 03 MAI 18
Page de l'article : p.1,66,67,68,...
Journaliste : CLÉMENT LACOMBE

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Point
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 340253

Date : 03 MAI 18
Page de l'article : p.1,66,67,68,...
Journaliste : CLÉMENT LACOMBE

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Point
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 340253

Date : 03 MAI 18
Page de l'article : p.1,66,67,68,...
Journaliste : CLÉMENT LACOMBE

Tirole contre « la défaite de la raison »

Pédagogue. Peur de l'immigration, mondialisation, révolution numérique, réforme de la SNCF... Les vérités du Prix Nobel d'économie.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLÉMENT LACOMBE

On le retrouve dans son petit bureau tapissé de livres de l'Ecole d'économie de Toulouse, sous une équation tracée à la craie qu'on n'a pas cherché à comprendre, avec à la main un livre dont on n'a pas davantage saisi le titre. Cet après-midi de fin d'avril, Jean Tirole revient tout juste d'un séjour aux Etats-Unis avant de repartir... pour les Etats-Unis. Sans cesse réclamé par les universités les plus prestigieuses de la planète pour participer ici à un séminaire, donner là une conférence. C'est qu'il est depuis des années l'un des économistes les plus cités par ses pairs. Mais le Prix Nobel d'économie 2014, le seul Français à l'avoir obtenu après Maurice Allais (1911-2010), est aussi un formidable pédagogue de l'économie, comme il l'a montré avec son livre « Economie du bien commun » (PUF), un monument de clarté traduit en quinze langues et dont l'édition de poche vient de sortir en France.

Le Point : Depuis la première édition de votre livre, au printemps 2016, les Britanniques ont voté le Brexit et les Américains, élu Donald Trump. Faites-vous partie de ceux qui voient, dans ces deux scrutins, *une défaite des experts* ? Et donc des économistes ?

Jean Tirole : Il est vrai que les experts sont de plus en plus déconsidérés. Prenons le Brexit : une grande majorité des économistes, de toutes sensibilités, avaient expliqué qu'une sortie de l'Union européenne serait une mauvaise chose pour le Royaume-Uni, même s'ils n'étaient pas forcément d'accord entre eux sur les chiffres avancés, et ils n'ont pas été écoutés. Les populistes affichent un mépris profond pour les mécanismes économiques les plus basiques et exploitent parfaitement certains biais cognitifs de l'être humain : notre tendance à faire confiance à nos premières impressions, notre tendance à voir ce que nous voulons voir et à croire ce que nous voulons croire, notre tendance à nous entourer de gens qui confortent nos croyances... Le populisme se nourrit de frustrations – les crises financière et européenne, la montée des inégalités – et de peurs – le déclassement économique, les migrations, le dérèglement climatique et maintenant la révolution numérique. Face aux discours populistes, les experts, eux, sont vus comme arrogants, comme biaisés, comme les enfants de la mondialisation. Attention, je ne veux pas exonérer totalement les experts : ils peuvent ne pas être toujours totalement intègres, avoir des conflits d'intérêts financiers, cacher un biais politique, privilégier leur image médiatique... Mais je pense qu'une démocratie sans experts court à la catastrophe, car elle laisse le champ libre à toutes les croyances. C'est la défaite de la raison.

Que faire alors pour redonner du crédit à la parole des experts ?

Je crois qu'il faut redonner confiance en la science et que cela passe par beaucoup de pédagogie, d'éducation. C'est donc un processus à très long terme.

SÉBASTIEN LEBAN POUR « LE POINT »

Stature. Jean Tirole, Prix Nobel d'économie 2014 et directeur de la Toulouse School of Economics, le 25 avril, dans la Ville rose.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Point
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 340253

Date : 03 MAI 18
Page de l'article : p.1,66,67,68,...
Journaliste : CLÉMENT LACOMBE

Il faut expliquer ce qu'est une théorie, une expérience, une donnée, expliquer la différence entre une corrélation et une causalité, expliciter les méthodes scientifiques simples. Faire comprendre, par exemple, que la science économique repose sur des théories, des études empiriques et des expériences, que les économistes s'accordent sur beaucoup de sujets. Ce qu'il faut, c'est expliquer ce consensus et comment on en est arrivé à cette conclusion. Même si, bien sûr, une réponse scientifique ne sera jamais aussi simple que le slogan d'un populiste. Et tout en sachant que la science n'est pas infaillible, que les consensus évoluent, que chaque discipline avance un peu plus chaque jour.

Si on prend l'exemple britannique, le Brexit a prospéré sur la peur de l'immigration et le rejet, par exemple, de Polonais qui auraient pris le travail des Britanniques...

Oui, notamment dans des régions qui comptent très peu de travailleurs étrangers. Peut-être aurait-il fallu, dans la campagne électorale britannique, davantage expliquer qu'une forte hausse de l'immigration n'affecte pas ou presque pas le taux de chômage à moyen et long terme, même si c'est sans doute un peu moins vrai à court terme. Il existe par exemple un article académique très célèbre de l'économiste américain David Card, qui a montré que l'afflux soudain de 125 000 Cubains en 1980 à Miami – ce qui était considérable par rapport à la taille de la ville – n'avait, même sur le court terme, pas fait augmenter le taux de chômage ni baisser les salaires des populations en concurrence avec les Cubains sur le marché du travail. Parce que le travail n'est pas une quantité fixe. L'idée fausse selon laquelle il existe un nombre fini d'emplois conditionne beaucoup le discours politique : cette main-d'œuvre disponible à Miami a attiré des investissements, des capacités de production nouvelles, donc des emplois. Plus près de nous, autre exemple, regardons l'Allemagne : accueillir 1 million de migrants syriens n'a pas créé de chômage outre-Rhin, mais il faut dire aussi que le marché du travail est bien plus ouvert aux Etats-Unis et en Allemagne qu'il ne l'est, par exemple, en France, où l'on privilégie les *insiders*, ceux qui ont déjà un emploi stable, au détriment des *outsiders*, qui arrivent sur le marché du travail. Et, si on ne peut pas proposer du travail à un migrant, comment bien l'accueillir ? En même temps, la France n'a pas cherché à accueillir un nombre respectable de migrants.

Il y a toujours eu des voix discordantes sur les effets de la mondialisation, mais elles se font entendre aujourd'hui comme jamais. Quel bilan peut-on vraiment tirer du libre-échange ?

Tout dépend bien sûr où vous vous situez. Mais, si on se place derrière ce que le philosophe John Rawls a appelé le « voile d'ignorance », c'est-à-dire en faisant abstraction de sa place dans la société et de ses attributs, on arrive à la conclusion que la mondialisation est globalement une bonne chose. Et une très bonne chose pour des pays émergents comme la Chine et même l'Inde, où des pans entiers de la population sont sortis de l'extrême pauvreté : on peut espérer maintenant que ces pays mettront en place des systèmes sociaux plus développés pour parachever leur mutation, mais la transformation est déjà très impressionnante. Pour les économies développées, faire le bilan est plus complexe, car, si elles sortent globalement gagnantes de la mondialisation, on trouve à la fois des gagnants et des perdants à l'intérieur de ces pays, comme l'ont montré plusieurs études. Si tous les consommateurs américains ont profité de la très forte baisse de prix sur nombre de biens qu'ils achètent, l'ouvrier du Midwest travaillant dans un secteur en concurrence avec les importations chinoises a vu, au mieux, son salaire stagner, comme beaucoup d'autres Américains depuis trente ans ; et cet ouvrier du Midwest a peut-être aussi perdu son travail sans pouvoir en retrouver un équivalent, car les nouveaux emplois engendrés par la mondialisation ont été créés ailleurs, sur les côtes Est ou Ouest, par exemple – le problème est d'autant plus aigu que la population américaine est bien moins mobile géographiquement qu'elle ne l'a été par le passé. Le constat est le même en Allemagne, un pays qui a pourtant très fortement tiré profit de la mondialisation : certains bassins de populations ont beaucoup souffert de la mondialisation. Cela dit, outre-Rhin comme en France, il existe davantage de filets de protection pour les perdants de la mondialisation qu'aux Etats-Unis.

L'an dernier, avant la présidentielle française, vous aviez signé un texte avec vingt-quatre autres Prix Nobel d'économie pour mettre en garde contre une victoire du populisme en France...

C'était pour dénoncer les dangers du protectionnisme, et plus généralement pour défendre le pari de l'ouverture face à la tentation du repli sur soi. Et affirmer que quitter l'Europe et l'euro était très loin d'être aussi simple que certains le disaient. On s'est tous retrouvés là-dessus, malgré nos sensibilités respectives, y compris Joseph Stiglitz, qui tient pourtant des propos très durs contre la monnaie unique. Si Marine Le Pen ou Jean-Luc Mélenchon l'avaient emporté, la France serait sortie de l'euro, une crise financière aurait suivi après une spéculation contre le « nouveau nouveau franc »... Avec des programmes où les déficits publics grimpaient à plus de 10 % du produit intérieur brut,

« Une forte hausse de l'immigration n'affecte pas ou presque pas le taux de chômage à moyen et long terme, même si c'est sans doute un peu moins vrai à court terme. »

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Point
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 340253

Date : 03 MAI 18
Page de l'article : p.1,66,67,68,...
Journaliste : CLÉMENT LACOMBE

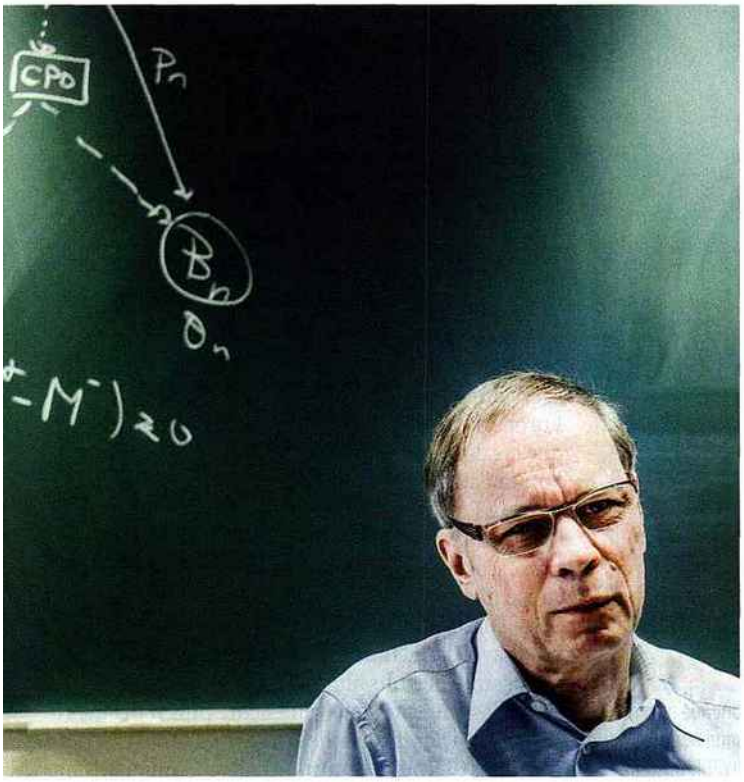

SÉBASTIEN LEBAN POUR « LE POINT »

Prestige. Jean Tirole, dans son bureau de l'école de Toulouse, est l'un des économistes les plus cités par ses pairs.

tout cela n'aurait pas tenu longtemps. Pour des souverainistes, faire venir le Fonds monétaire international dans les six mois à Paris pour sauver le pays aurait été assez ironique.

Mais avouez que la logique protectionniste peut être séduisante...

C'est une vision à très court terme. Et typiquement une politique populiste. Oui, à court terme, on va protéger les emplois en mettant des barrières douanières, en empêchant des produits étrangers d'entrer. Mais c'est oublier qu'ensuite les autres pays feront la même chose au détriment de votre industrie exportatrice, qui, elle, devra licencier ses salariés... Sans compter d'autres effets délétères à moyen et long terme. D'abord, vous allez créer des pouvoirs de monopole au niveau local, la concurrence étant souvent étrangère, donc cela augmentera les prix. Ensuite, vous allez empêcher vos citoyens d'avoir accès aux meilleurs produits, car vous allez les limiter à l'offre nationale. Puis vous allez brider l'innovation : quand elles font face à moins de concurrence, les entreprises innovent moins, car elles n'ont pas envie de se « cannibaliser », c'est-à-dire remplacer leurs produits existants par d'autres biens.

Longtemps, la peur était qu'un habitant d'un pays émergent nous prenne notre emploi.

Maintenant, la peur vient aussi des robots ou des algorithmes...

Il faut se préparer à la révolution numérique qui arrive, sans quoi le choc pourrait être très violent et les populistes s'en donner à cœur joie. Ce qui est clair, c'est que les destructions d'emplois vont s'accélérer, même si personne n'a vraiment idée à quelle vitesse exactement. Et il faudra que les personnes ayant perdu leur emploi se requalifient pour trouver un nouveau travail – d'où l'importance fondamentale en France de la réforme de la formation professionnelle. Les destructions d'emplois existent depuis le XIXe siècle, elles sont concomitantes au progrès technique, et depuis cette époque beaucoup pensent que le travail va disparaître. A tort, car de nouveaux emplois sont toujours créés, de nouveaux besoins apparaissent – même Keynes s'est trompé ! D'où le besoin de se requalifier. Mais l'accélération des destructions d'emplois sera forcément compliquée pour notre système social. Et cela risque d'accroître encore les inégalités, avec une partie de la main-d'œuvre contrainte à accepter des travaux moins bien rémunérés. La polarisation des emplois, avec d'une part des métiers très qualifiés et de l'autre des métiers très peu qualifiés, va sans doute continuer. Et entre pays aussi les inégalités risquent de croître.

Le discours général est plutôt de dire que les inégalités entre pays ont fortement baissé grâce à la mondialisation.

Oui, la tendance récente était au rapprochement économique des pays. Mais demain les choses seront sans doute plus compliquées, avec des économies à deux niveaux. Regardez les sept plus grosses entreprises du monde, toutes des « plateformes bifaces » : vous avez cinq sociétés américaines (Apple, Google, Amazon, Facebook, Microsoft) et deux chinoises (Alibaba, Tencent). La création de richesse se fait de plus en plus là et pas ailleurs. Le risque, c'est que ces deux pays prennent tout – on parle souvent en économie du *« winner takes all »*.

Aux Etats-Unis, certains économistes disent que la concurrence n'est plus assurée dans beaucoup de secteurs, pas seulement dans le numérique, et que cette concentration explique la baisse des salaires dans le PIB américain, car ces entreprises géantes sont bien moins « gourmandes » en travail...

Effectivement, on assiste à un accroissement des marges des entreprises. De façon surprenante, pas seulement dans le numérique, mais dans tous les secteurs d'activité. Face à cela, je crois qu'il faut reconstruire le droit de la concurrence, qui n'est plus adapté au XXIe siècle : le démantèlement de Google

« Il faut se préparer à la révolution numérique qui arrive, sans quoi le choc pourrait être très violent et les populistes s'en donner à cœur joie. »

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Point
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 340253

Date : 03 MAI 18
Page de l'article : p.1,66,67,68,...
Journaliste : CLÉMENT LACOMBE

serait plus compliqué, par exemple, que ne l'a été celui de l'opérateur téléphonique américain AT&T dans les années 1980. Peut-être faut-il plutôt empêcher les grosses entreprises d'avaler leurs concurrents futurs, comme l'a fait Facebook en rachetant Instagram ou WhatsApp, leur interdire d'adopter un comportement défensif. Et puis réfléchir à de nouvelles formes de régulation, ce à quoi nous nous attelons.

Le débat public ne se préoccupe plus guère de l'endettement public. C'est une erreur?

Entre la croissance et les efforts réalisés, notamment, par les pays d'Europe du Sud, ce sujet est bien moins présent. Mais cela ne veut pas dire que les finances publiques ont été nettoyées, loin de là – le FMI vient d'ailleurs de le rappeler. La France est ainsi dans une situation d'endettement non négligeable, même si bien sûr nous ne sommes pas au bord de la faillite. Cela dit, ne nous concentrons pas uniquement sur la dette publique, il y a aussi la dette privée, celle des entreprises, des banques, des ménages... La dette privée peut très vite devenir de la dette publique, comme on l'a vu en 2008 en Irlande ou en Espagne, pays qui ont renfloué des banques qu'il n'avaient pas su réguler. De façon générale, tous les agents économiques sont trop habitués à la dette. Ce qui est dangereux, car c'est moins de marge de manœuvre en cas de crise. Par exemple, une relance budgétaire qui pourrait se justifier ne se fait pas, car le poids de la dette entraîne qu'on redoute que les marchés ne se braquent.

Vous dénoncez depuis très longtemps une préférence française pour le chômage. Comment jugez-vous les réformes récentes du marché du travail?

La durée des procédures aux prud'hommes comme leur caractère aléatoire sont des problèmes sérieux, autant pour les salariés que pour les entreprises. Car juger de la pertinence ou non d'un licenciement économique est extrêmement compliqué vu de l'extérieur. Le plafonnement des indemnités pour licenciement sans cause réelle me semble donc une bonne chose – comme d'ailleurs, parallèlement, la hausse des indemnités légales de licenciement. Ce qu'il faudrait maintenant, c'est responsabiliser les entreprises: elles veulent de la flexibilité, je suis d'accord, mais elles doivent aussi être responsabilisées, avec un système de bonus-malus qui pénaliserait celles qui abusent de CDD, de licenciements ou de ruptures conventionnelles.

Ce système de bonus-malus, que vous défendez de longue date, ne devrait pas être dans la prochaine loi sur la formation professionnelle et l'assurance-chômage...

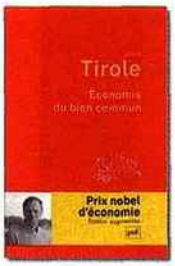

« Economie du bien commun », de Jean Tirole (PUF, Quadrige, 672 p., 12 €).

C'est très dommage. Aujourd'hui, l'entreprise qui licencie paie des indemnités au salarié, mais ne paie pas le coût de ce licenciement pour l'assurance-chômage, qui peut être nettement supérieur. Alors que l'entreprise qui garde ses salariés, elle, paie ses cotisations sociales. Finalement, donc, les entreprises qui gardent leurs salariés paient pour celles qui les licencient. C'est pareil pour les CDD ou pour les ruptures conventionnelles, dont la plupart sont des démissions déguisées.

Vous expliquez souvent que, à l'instar des Scandinaves, il faut protéger le salarié et pas l'emploi.

C'est une vieille tradition en Europe du Nord. En Europe du Sud, on protège encore davantage l'emploi que le salarié quand, aux Etats-Unis, on ne protège ni l'un ni l'autre – mais je ne recommanderais surtout pas cela. En Europe du Sud, la plupart des gens veulent des CDI et ne souhaitent pas voir ces emplois disparaître, comme s'il fallait à tout prix les protéger. La conséquence, c'est que 90 % des emplois créés sont des CDD, un taux qui devrait s'accroître encore demain avec la révolution numérique, quand les emplois seront détruits plus rapidement qu'aujourd'hui et que les entreprises seront encore plus réticentes à créer des CDI. Les travailleurs ont raison de protester contre les CDD, car ce sont de mauvais emplois. Il faut qu'ils aient à la fois un emploi pérenne et que ce contrat soit plus flexible pour leur employeur si jamais l'emploi ne se justifie plus économiquement.

Le gouvernement s'apprête à réformer la SNCF en ne modifiant pas le statut des cheminots déjà salariés mais seulement celui des futurs salariés. C'est une méthode que vous défendez de longue date.

On appelle cela les « droits du grand-père » et c'est une méthode, très ancienne, qui évite de remettre en question des acquis, donc bien plus facile à faire passer politiquement. Matteo Renzi l'a appliquée par exemple en Italie pour sa réforme du marché du travail. Mais je ne pense pas que la réforme du statut de cheminot soit la vraie raison de la crispation de certains salariés de la SNCF. Le vrai sujet est sans doute la concurrence. Car, si d'autres entreprises entrent sur le marché, les usagers pourront comparer plus facilement les offres – rappelons au passage que la première directive européenne ouvrant la concurrence dans le rail date de 1991... Et cela mettra en lumière les faiblesses de la SNCF. Car elles sont là: nous avons un service public extrêmement dégradé et un réseau en très mauvais état, tout cela avec plus de 50 milliards d'euros de dette, alors que le rail fonctionne très bien dans certains pays voisins ■

« Il faut que les travailleurs aient à la fois un emploi pérenne et que ce contrat soit aussi plus flexible pour leur employeur si jamais l'emploi ne se justifie plus économiquement. »

Tous droits réservés à l'éditeur